



# La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

Les responsables académiques

PLP du SE-UNSA :

**Christian BASSET**

L.P. Dassault à MERIGNAC  
Secrétaire Académique

**Abderrahim EL MOUAHID**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Responsable Académique Enseignement  
Professionnel, élu à la CAPA des PLP

**Sylvie BERGEON**

LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC  
Elue à la CAPA des PLP

**Alain BROUSSE**

SEGPA du Collège La Rocal à BON ENCONTRE  
Elu à la CAPA des PLP

**Fouzia ZNOUBA**

LP La Morlette à CENON  
Elue à la CAPA des PLP

**Catherine AMBEAU**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE

N°2

10 novembre 2011



[Version imprimable au format](#)

## Elections professionnelles : objectif atteint !

Le SE-UNSA sort renforcé de ce scrutin. Sa représentativité chez les PLP augmente très significativement aussi bien au niveau académique qu'au niveau national.

### Dans l'académie (CAPA)

Avec 19,62 % des voix, le SE-UNSA progresse de 5 % et gagne 1 siège supplémentaire à la CAPA des PLP. C'est incontestablement une victoire qui va nous permettre de poursuivre et même d'améliorer notre travail de préparation avant commissions et d'information après celles-ci.

Au-delà des pertes d'identifiants et des nombreux problèmes techniques qui ont empêché certains d'entre vous de voter, un grand merci à tous pour la reconnaissance du travail effectué et pour la confiance que vous nous accordez.

### Vos élus en CAPA sont :

- Abderrahim EL MOUAHID (SEP Victor Louis - Talence 33)**
- Sylvie BERGEON (LP Flora Tristan - Camblandes et Meynac 33)**
- Alain BROUSSE (SEGPA Collège La Rocal - Bon Rencontre 47)**
- Fouzia ZNOUBA (LP La Morlette - Cenon 33)**

### Nationalement (CAPN)

Le SE-UNSA obtient un siège à la CAPN avec 10,43 % des voix soit une progression de 3,2 %.

Nous gagnons 12 nouveaux sièges dans les CAPA des différentes académies. Là aussi un vrai succès !

### Comité Technique Académique (C.T.A.)

La Fédération UNSA Education conforte sa deuxième place dans l'académie. En recueillant 25 % des suffrages (+1%), elle obtient 3 sièges sur 10. Rappelons que c'est dans cette instance qu'est discutée la carte des formations professionnelles offertes par les établissements.

### Elu au C.T.A. au sein de la délégation de l'UNSA :

**Christian BASSET (LP Marcel Dassault - Mérignac 33)**

## Congé de formation professionnelle

- Candidatures pour l'année scolaire 2012-2013 par internet :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor/>

du lundi 7 novembre 2011 au lundi 5 décembre 2011 inclus

- La notice de candidature et les pièces justificatives devront être retournées au Rectorat, par la voie hiérarchique pour le vendredi 16 décembre 2011 dernier délai.
- Personnels concernés : enseignants titulaires ; enseignants non titulaires en position d'activité en 2011/2012 et non participants au mouvement inter-académique.

- Les critères de classement des demandes sont, dans l'ordre :
  - **pour un 1<sup>er</sup> congé :**
    - le nombre de demandes antérieures
    - le nombre de mois demandés
    - l'ancienneté générale des services
  - **pour une demande de prolongation :**
    - logique de formation et poursuite d'un cursus universitaire
    - puis ordre des critères retenus pour les 1<sup>ères</sup> demandes

**Très important :** le nombre de demandes antérieures (obtenues dans l'académie de Bordeaux ou dans une autre) doit être impérativement justifié en joignant à la confirmation d'inscription les copies des attestations fournies par l'administration. Ceci concerne aussi bien les demandes de premier congé que les prolongations.

N'oubliez pas de nous envoyer une copie de votre confirmation d'inscription pour le suivi de votre dossier.  
La commission d'attribution où nous siégeons est prévue le mardi 13 mars 2012.

A titre d'exemple, jusque là, il fallait au moins deux demandes antérieures pour obtenir le congé de formation professionnelle ([voir Bilan CFP des années précédentes](#)).

## Mouvement inter-académique et postes spécifiques



Le calendrier des opérations :

- Publication de la circulaire au [BO Spécial n°9 du 10 novembre 2011](#)
- Saisie des voeux sur "SIAM" via I-Prof du 17 novembre au 6 décembre
- Mouvement spécifique à partir du 30 janvier
- Résultats Mutations inter du 5 au 15 mars

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez l'intention de changer d'académie ou de postuler sur un poste spécifique ministériel ou sur un poste de chef de travaux.

**Pour les stagiaires, deux réunions sont organisées à l'IUFM Bourran-Mérignac entre 12 h et 14 h les jeudi 17 et 24 novembre, bâtiment D, salle 1.**

**Deux réunions se tiendront les mêmes jours à l'antenne IUFM de Pau.**

**Bien sûr des rendez-vous individuels peuvent aussi être pris.**

## Avancement d'échelon



**La CAPA pour l'avancement d'échelon, où nous siégeons, est prévue le mardi 13 décembre 2011.**

Cette CAPA examinera les promotions possibles des collègues promouvables dans l'année scolaire en cours du 01/09/2011 au 31/08/2012.

Les notes prises en compte pour ces opérations d'avancement d'échelon sont, pour les titulaires, les notes antérieures au 31/08/2011 et les notes établies au 01/09/2011 pour les stagiaires.

N'hésitez pas à nous retourner, si ce n'est déjà fait, la fiche de suivi syndical, le plus tôt possible, de façon que nous puissions suivre le plus efficacement possible votre dossier et vérifier que les données utilisées par l'administration sont bien celles qui conviennent.

[> Télécharger la fiche de suivi syndical et la fiche d'information](#)

## Carte des formations Rentrée 2012 - C.T.A. 9 décembre 2011

Les discussions sur les modifications de la carte des formations pour la rentrée 2012 ont débuté. Les échanges entre les chefs d'établissement et l'administration sont donc en cours. De la carte des formations dépendent les créations et suppressions de postes, et en la matière le bilan risque d'être désastreux. La dernière vague de la réforme du Bac Pro 3 ans, ajoutée à la fusion des deux Bac Pro tertiaire "Secrétariat" et "Comptabilité" risque de balayer un nombre considérable de postes : 668 en prévision au niveau national.

D'ores et déjà donc, nous devons être très vigilants dans nos établissements, demander à ce que ce point soit porté à l'ordre du jour du CA.

**Le Comité Technique Académique (C.T.A.) se réunira le vendredi 9 décembre après-midi. L'évolution de la carte des formations professionnelles pour la rentrée 2012 y sera débattue.**

Il est donc primordial de nous faire remonter les demandes des établissements, les difficultés annoncées ou que vous presentez. N'hésitez pas à nous contacter et à nous envoyer tous les documents susceptibles de nous aider dans nos argumentations.

Le SE-UNSA siège au C.T.A. ainsi que dans les Comités Techniques Départementaux au sein de la délégation de l'UNSA. Vous pouvez compter sur nous pour porter vos revendications, et pour s'opposer aux suppressions de formations sous statut scolaire. Partout nous défendrons une carte des formations qui prenne réellement en compte le souci d'un véritable aménagement des territoires.

**Adhérer au SE-UNSA**

**Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !).** Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-unsas.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsas.org)

Site internet : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/>

*Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.*